

Droit de la coopération territoriale (DADM801_PUB)

 ECTS
3 crédits

 Composante
Faculté de Droit

En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Méthodes d'enseignement:** En présence
- › **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Cours consacré à « la boîte à outils » qui permet aux différentes collectivités territoriales de nouer des collaborations ou de créer des structures plus intégrées, que ce soit au niveau interne ou de manière transfrontalière. L'ensemble du cours amène, logiquement, à pénétrer le territoire des géographes ou/et des sociologues.

Objectifs

Connaitre les différents outils qui s'offrent aux collectivités territoriales, mais aussi savoir les replacer dans des contextes concrets, la ville, la ruralité... Saisir les enjeux, les limites, les obstacles à la coopération.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	24h
----	-----------------	-----

Pré-requis obligatoires

Bonne connaissance des règles qui régissent la décentralisation, mais aussi une capacité à sortir d'un propos strictement juridique pour « convoquer » d'autres disciplines – géographie, histoire, géopolitique-.

Plan du cours

- 1 - LE CADRE GLOBAL : RAPPEL SUR LA DECENTRALISATION
 - 2 - LA COOPERATION TERRITORIALE AU NIVEAU INTERNE
 - 3 - LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE
-

Bibliographie

Tous manuels consacrés aux Collectivités Territoriales, mais aussi des lectures d'articles écrits par des géographes et d'autres « sachants » sur cette thématique.

Compétences acquises

Macro-compétence	Micro-compétences

Infos pratiques

Lieux

- › Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)
-

Campus

- › Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette